

<b>Zeitschrift:</b>	Annales fribourgeoises
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire du canton de Fribourg
<b>Band:</b>	11 (1923)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Un fribourgeois, chancelier de Berne au XVI <sup>e</sup> siècle, Peter Cyro
<b>Autor:</b>	Jordan, Joseph
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-817532">https://doi.org/10.5169/seals-817532</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# UN FRIBOURGEOIS, CHANCELIER DE BERNE, AU XVI<sup>me</sup> SIÈCLE, PETER CYRO

par JOSEPH JORDAN.

---

Un fribourgeois qui aurait exercé une influence considérable et qui aurait joué un rôle important dans notre canton, au XVI<sup>me</sup> siècle, s'il était resté fidèle à son pays, s'il lui avait réservé ses talents et s'il en avait gardé les traditions et la religion, c'est certainement Peter Cyro, le chancelier bien connu de Berne. Pareille forte personnalité devait bien tenter une fois la curiosité d'un historien. M. Mathias Sulser en a minutieusement retracé l'importante carrière, dans sa thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres de Berne : *Der Stadtschreiber Peter Cyro und die bernische Kanzlei zur Zeit der Reformation*. Cette savante étude, qui vient de paraître, nous aide à découvrir la véritable physionomie de ce personnage jusqu'alors si peu ou si mal connu<sup>1</sup>.

*Origines de la famille.* — La famille de Peter Cyro, venue peut-être d'Aigle, ne s'est établie à Fribourg, selon toute *vraisemblance*, que dans la seconde moitié du XV<sup>me</sup> siècle. En 1461 ou 62, un Johannès Giron remplit les fonctions de sautier ou huissier de poursuites (Gerichtsweibel.) Il obtient le droit de bourgeoisie, le 11 juin 1467, simple

---

<sup>1</sup> Nous nous basons entièrement sur cet ouvrage. Nous nous permettons de coordonner les renseignements fort précieux et fort intéressants que nous en tirons, de les mettre en évidence et même parfois de les rectifier à la lumière de l'histoire suisse et fribourgeoise. Que l'auteur, M. le Dr Sulser, reçoive ici tous nos remerciements et félicitations.

fait qui prouve une origine étrangère et probablement une arrivée récente en notre ville.

Lors du célèbre congrès de paix qui se tint en nos murs, en juillet et août 1476, après la victoire de Morat, un Uldriset Giron joue un petit rôle. Sur ordre du Conseil il est envoyé au-devant des délégués du roi de France avec tout un détachement d'archers, il les rencontre à Lausanne et les escorte jusqu'à Fribourg.

Un peu plus tard apparaît un troisième personnage du même nom. Le 24 juin 1492 un Richard Giron ou Giro est admis au Grand Conseil et y siège désormais jusqu'à sa mort. Il sait habilement capter, semble-t-il, la faveur du gouvernement, sa carrière politique ne nous est pas autrement connue. De même nous ne savons rien de sa famille, si ce n'est qu'il laisse entre autres enfants : une fille mariée à Humbert Steinbrecher et un fils, le célèbre Peter Cyro. Comme tant d'autres noms fribourgeois à cette époque, le nom de Giron subit alors quelques modifications, se germanise légèrement en Cyro que l'on prononce même « Zyro ». En effet, Fribourg, depuis son entrée dans la Confédération, en 1481, change de langue pour mieux se rapprocher des autres cantons. Auparavant, plutôt romand, il devient maintenant officiellement allemand. A leur tour, les bourgeois suivent l'exemple du gouvernement.

Quels liens de parenté unissent probablement ces trois premiers personnages? Comme aucun autre Giron ou Giro n'est alors reçu bourgeois de Fribourg, Richard doit certainement se rattacher à Johannès ou à Uldriset et peut-être (c'est nous qui le supposons et non M. le Dr Sulser) à tous les deux, car rien n'empêche qu'il ne soit le fils de l'un et le petit-fils de l'autre.

*Jeunesse de Peter Cyro.* — Le futur chancelier de Berne naît à Fribourg, à la fin du XV<sup>me</sup> siècle, on ignore exactement en quelle année. Cet enfant intelligent trouve, en sa famille déjà, une atmosphère favorable à l'éclosion de ses talents et devient bientôt l'espoir et l'orgueil de ses

parents. Son père veut non seulement l'initier à la politique, mais encore lui donner une éducation soignée et une solide instruction, rêve bien audacieux en un temps où Fribourg n'avait ni université, ni collège. A cette époque, comme l'a fort bien souligné M. le Professeur Dr Gaston Castella dans un chapitre de son *Histoire du canton de Fribourg*, l'humanisme et la Renaissance font sentir leur puissante influence. Dans notre pays, comme un peu partout en Europe, on commence à s'enthousiasmer pour les lettres et les arts de l'antiquité classique. Le célèbre Pierre Falk apporte en notre ville le goût des sciences et des études et amène quelques humanistes étrangers. C'est sur ses conseils que quelques jeunes gens iront se former en Italie, en France ou en Allemagne, c'est grâce à son influence qu'ils obtiendront des bourses. « Depuis la paix perpétuelle de 1516 dont Falk avait été l'un des négociateurs, les rois de France tenaient à la disposition des Fribourgeois deux bourses » à l'une ou l'autre des universités de Paris, de Montpellier ou de Bourges, et payaient à cet effet chaque année 28 louis d'or. Peter Cyro obtient une de ces bourses, faveur réservée d'habitude aux fils des familles les plus anciennes et les plus influentes. En réalité, c'est grâce à la faveur dont jouissait son père, grâce aussi à Falk qui, sans doute, devait connaître ses talents et dispositions.

En 1516, Cyro part pour Paris. Durant trois ans, il étudie à l'université ; il obtient le grade de « maître es-arts » (magister artium) puis il rentre à Fribourg. Profitant, encore grâce à Falk, d'une bourse du duc de Milan, il achève sa formation à l'université de Pavie. A son retour, il s'installe comme notaire et le 24 juin 1522, il est nommé greffier (Stadtgerichtschreiber). C'est un heureux début dans la carrière politique et administrative. En ce temps, il occupe la maison paternelle à la Rychengasse, entre l'auberge de la Couronne et la maison de Jacob Gurnel.

En novembre 1523, il songe à s'engager à l'étranger avec le capitaine Hans Amman, les autorités le lui permettent. Le service mercenaire, ne l'oublions pas, est alors

non simplement une ressource financière, mais aussi pour quelques-uns une occasion d'achever, d'affiner leur culture. Il n'est pas parti, ou du moins son absence n'est pas longue, puisqu'en février 1524, il touche ses appointements.

Lorsqu'en mai 1525, le gouvernement mobilise 1200 hommes pour réprimer une insurrection éventuelle des paysans, il fonctionne comme fourrier (Feldschreiber) de cette petite armée. A ce moment le mécontentement des campagnards se manifeste dans les cantons-villes et surtout dans les contrées déjà protestantes de la Suisse orientale, faible répercussion de la tourmente révolutionnaire du Sud de l'Allemange.

Peter Cyro va jouer, semble-t-il, un rôle de plus en plus important dans notre petit canton. C'est un de ces hommes bien doués que la Renaissance a formés et affinés. Quelle vivacité d'esprit, il montrera toute sa vie ! que de réparties joyeuses, que de boutades spirituelles, que de jeux de mots il décochera malicieusement ! Mais chez lui, l'esprit ne cachera pas le vide de la pensée. Des idées très personnelles, un jugement indépendant, une merveilleuse mémoire, un tempérament ardent, tout lui donne une puissance incontestable. Sa connaissance approfondie du latin, du français et de l'allemand, ses talents littéraires, entre autres son art de la composition, acquis au cours de ses brillantes études en font plus qu'un habile greffier ou un consciencieux notaire, un véritable humaniste. Du reste, il s'est lié très intimement avec nos humanistes : le doyen Hans Hollard, le chapelain Hans Kymo, l'organiste Hans Kotther, le chanoine et chanteur Johann Wanenmacher, Volmar, Gyrfalk. Enfin, excellent juriste, se lancera-t-il encore plus dans la politique fribourgeoise ?

*Départ pour Berne.* — En été 1525, Peter Cyro se trouve à l'un de ces tournants de la vie, à l'un de ces moments décisifs, qui vous arrache, peut-être brusquement à tout un passé pour vous lancer dans un monde nouveau. Il quitte Fribourg sa ville natale, il renonce à sa situation, il se rend à Berne comme chancelier d'Etat.

Que Berne lui ait confié cette charge aussi importante et aussi enviée, cela ne nous étonne pas. Dans nos cantons suisses, on n'est pas encore devenu aussi exclusiviste que plus tard et même maintenant ; on offre même aux étrangers, à plus forte raison aux hommes des cantons amis, de hautes fonctions ; pourvu qu'ils s'imposent par leurs talents et leurs mérites.

Le jeune Cyro accepte. Etre chancelier d'un Etat aussi puissant, d'un gouvernement aussi influent, voilà ce qui lui sourit, ce qui flatte son ambition. Le premier après l'avoyer, le trésorier et les bannerets, il jouera d'emblée un rôle en vue, il connaîtra toutes les affaires gouvernementales surtout les dessous de la politique. Successeur d'un Thuring Fricker et d'un Niklaus Schaller, il espère révéler comme eux ses talents de littérateur, de diplomate et de politique. Quelle différence avec sa situation antérieure ! Un désintérêt remarquable et un attachement tout particulier à Fribourg seuls pourraient le détourner de ce brillant avenir. En réalité ni l'un ni l'autre ne se révèlent, bien au contraire. Le nouveau poste est beaucoup mieux rétribué, cela va de soi. A l'honneur s'ajoute l'argent. Pour Peter Cyro, comme pour la plupart des hommes, cet argument a beaucoup de poids. A Fribourg, comme greffier, il reçoit en nature : du blé, du vin, du bois, et en argent 100  $\text{fl}$  fribourgeoises. A Berne, il aura 30 muids d'épautre et autant d'avoine, 20 charretées de bois et surtout de nombreuses et appréciables recettes accessoires. Et peut-être qu'en notre ville il est menacé d'une réduction de traitement ? Son successeur au greffe, Pierre Fruyo, le futur chancelier, ne touche plus que 52  $\text{fl}$  en argent, sans que les prestations en nature aient augmenté. Même s'il ne craint pas cette baisse, il ne peut espérer de notre gouvernement, très économique, une augmentation.

Enfin, si l'attachement à Fribourg qui s'est montré pourtant si généreux et si bienveillant à son égard ne le retient plus, ses convictions religieuses en sont probable-

ment la cause. A ce moment, la Réforme commence à bouleverser l'Europe. En 1517, Luther lance la révolution religieuse en Allemagne et deux ans après Ulrich Zwingli, curé de Zurich, ouvre aussi les feux en Suisse. Partisans et adversaires discutent, travaillent. Les cantons prennent position. D'un côté, Zurich adopte officiellement la nouvelle doctrine dès 1523; d'un autre, Fribourg et les cinq cantons de la Suisse centrale s'y opposent ouvertement et énergiquement. Entre deux, les autres cantons, Berne surtout, tout en tenant encore pour le catholicisme montrent plutôt une hésitante modération et une énervante tolérance, préparant ainsi les futurs et rapides succès des réformés.

Au cours de ses études à Paris, Peter Cyro se laisse déjà séduire par les théories de Luther, ce n'est pas très surprenant. De même qu'en fait d'art, de littérature, de sciences, ces humanistes et ces hommes de la Renaissance rejettent les traditions du moyen âge pour revenir à l'antiquité classique, abandonnent facilement le principe d'autorité pour tout soumettre à leur critique et à leur inspiration personnelle, en religion de même ils dédaignent la théologie scolaire et l'autorité traditionnelle de l'Eglise, veulent revenir à l'Evangile et l'interpréter comme un autre texte classique. Aussi, au début, beaucoup acceptent-ils avec enthousiasme les idées de Luther et de Zwingli: l'Ecriture sainte, base unique de foi, et le libre examen. Faut-il s'étonner si les humanistes ressentent les premiers le nouveau courant religieux, eux qui ont ouvert portes et fenêtres pour le provoquer? A son retour à Fribourg, il retrouve encore dans son petit cénacle littéraire des sympathies très marquées pour la Réforme. Quelles angoisses a peut-être connues cette âme, quel drame s'est joué dans cette conscience? on ne le saura probablement jamais. En ce temps où le flottement de la pensée religieuse gagne les esprits, sait-il bien sur quelle route nouvelle il s'engage, se rend-il compte de la rupture fatale et de toute son importance? Dès 1523, le gouvernement veille atten-

tivement, menace les suspects, et même frappe énergiquement.

Est-ce que Peter Cyro s'est fait expulser, comme l'affirment les chroniqueurs bernois Daniel Roger et Valerius Anshelm? Dans sa remarquable thèse, le Dr Sulser n'admet pas ce point de vue. A son avis uniquement l'honneur et l'argent, et non la religion, auraient motivé le départ pour Berne. Tels sont ses arguments : les Manuaux de Fribourg comme de Berne ne prouvent pas, ne mentionnent pas l'expulsion ; le bannissement des quelques partisans de la Réforme commence à Fribourg seulement en 1530, cinq ans après le départ de Cyro<sup>1</sup> ; à Berne le gouvernement par son ordonnance du 7 avril 1525 montre une tendance assez catholique. Il n'aurait pas appelé au poste important de chancelier un réformé expulsé de Fribourg. Enfin du fait que Peter Cyro revient encore de temps en temps en notre ville, qu'il ne montre dans ses commentaires et ses notes politiques aucune haine envers elle, qu'il ne lui décoche, malgré les divergences confessionnelles, aucun trait satirique, on peut croire qu'il n'en a pas été chassé. L'illustre chancelier n'a donc pas été banni de Fribourg, le Dr Sulser l'a réellement démontré. A notre avis, la question confessionnelle n'est pas pour autant étrangère à sa détermination. Peter Cyro entrevoit presque certainement d'être à Berne plus à son aise qu'à Fribourg au point de vue religieux, d'y pouvoir garder et développer plus facilement qu'à Fribourg ses idées réformées. Bien que les autorités de Berne, en 1525, soutiennent assez fortement le catholicisme, elles sont cependant moins énergiques qu'à Fribourg, elles tolèrent la propagande du curé Berthold Haller et d'autres, elles laissent des nonnes sortir de leur couvent pour se marier, en avril, elles soumettent la question religieuse à une consultation populaire, l'ancienne foi triomphe et là-dessus

---

<sup>1</sup> En réalité, les expulsions ont commencé déjà en 1523. Nous aurions aimé que M. Sulser se fût mieux documenté sur nos affaires fribourgeoises.

elles édictent leur célèbre ordonnance. Le gouvernement est moins catholique que ne le prétend le Dr Sulser, en réalité il est plutôt tolérant et les Waldstätten considèrent les Bernois comme à moitié hérétiques.

Lorsque ce superbe poste lui est offert, notre modeste greffier fribourgeois n'hésite guère. Honneur, argent, religion, tout en un mot le détermine à partir pour Berne.

*Sa famille à Berne.* — Au moment où il quitte Fribourg, Cyro, très probablement, est déjà marié avec une certaine Anna, dont le nom de famille nous est inconnu. De cette première union, il a 6 enfants : Hans-Jakob, Verena, Katharina, Joseph, Hans-Franz, Anna, il leur choisit des parrains dans les milieux dirigeants : Hans-Jakob von Wattenwyl le futur avoyer, Eberhard von Rümlang secrétaire à Thoune, Berchtold Haller le pasteur, Georg Schöni le banneret, Hans-Franz Nägeli le conquérant du Pays de Vaud. En 1545, il se remarie avec Catharina Zumbach et il a de cette nouvelle union un fils Peter. En 1553, il épouse en troisièmes noces Margaretha Schwinkhart, sœur du conseiller Nicolas Schwinkhart, du chroniqueur Louis et du foulon Conrad, mariée en premières noces à Bläsi Celdri à Morat. Enfin lui-même est emporté lors d'une épidémie en 1565.

*Cyro, chancelier.* — A peine arrivé, Cyro acquiert la bourgeoisie de Berne, s'installe à son poste et entre d'office au Grand Conseil. En 1528, son traitement est augmenté. L'introduction de la Réforme, la sécularisation des couvents occasionnant un surcroît de travail, il reçoit désormais un char de vin en plus, estimé en cette année à 24  $\text{fl}$  bernoises. Et pourtant la situation n'est déjà pas mauvaise. Jusqu'en 1527, les indemnités lui procurent de 33 à 68  $\text{fl}$  par année, et en 1527 par extraordinaire 200  $\text{fl}$ , et dans la suite de 80 à 90  $\text{fl}$ . Viennent encore les émoluments, les pourboires, les étrennes 3 florins, la participation aux bénéfices des couvents supprimés, 4  $\text{fl}$ , les cadeaux en nature. En outre, il peut acheter le blé à des conditions particulièrement avantageuses fixées par le Conseil. En 1529, le gouverne-

ment lui alloue un subside de 1000 florins, afin qu'il puisse, comme tout membre du Grand Conseil, posséder une maison dans la capitale.

Enfin, il reste notaire, il stipule de nombreuses transactions, il rédige des reconnaissances, des grosses, en somme, il tire encore de sa clientèle privée des bénéfices assez coquets. Son étonnante facilité de travail lui permettait heureusement de cumuler ces emplois sans les négliger, bien au contraire. A la chancellerie de Berne, il est vrai, plusieurs secrétaires et copistés, surtout à partir du XVI<sup>me</sup> siècle, se partageaient la besogne. Au point de vue financier, Peter Cyro n'aurait pas pu rêver mieux.

Mais la besogne ne manque pas non plus. Le chancelier dresse le protocole des séances du Petit et du Grand Conseil, tient toute la correspondance énorme du gouvernement avec les cantons, les pays alliés (die Zugewandten), les Etats unis par des liens de combourgeoise, puis, avec les baillis et autres nombreux fonctionnaires, rédige mandats, arrêtés et proclamations des autorités, instructions et recès des députés bernois à la Diète, alliances, recommandations, passeports, jugements, ventes et achats de l'Etat, vidimus, traités de toute nature, suppliques et appels de tout genre. Dans un vaste canton, comme le fut celui de Berne, surtout à partir des importantes conquêtes de 1536, ce poste est des plus importants et des plus absorbants.

A son entrée en charge, le chancelier, comme tout fonctionnaire et magistrat, doit, par serment, promettre fidélité et dévouement à la ville et au pays. Dans la politique, il joue aussi son rôle, plus éblouissant qu'important. En ce temps, le gouvernement bernois, dont la physionomie accusait maint trait de ressemblance avec le gouvernement fribourgeois, se renouvelait chaque année aux élections de Pâques. Qu'on ne se figure pas une imposante manifestation populaire, bien au contraire. Le jeudi-saint, l'avoyer, le Petit Conseil et les Seize (die Sechzehner) ou délégués de la population des 4 Quartiers se réunissent

pour nommer le Grand Conseil ou les Deux-Cents. Tous promettent la main dans la main de l'avoyer, de garder le secret le plus absolu, l'avoyer à son tour touche la main du chancelier. Le samedi-saint à 1 heure, les 4 écuyers des bannerets (Vännerknächt) apportent la liste du nouveau Grand Conseil au chancelier, à sa maison, afin qu'il la proclame au Rathaus, le surlendemain. Ce même lundi de Pâques, le Grand Conseil élit l'avoyer, les 4 bannerets, le chancelier, le grand-sautier, et le greffier. Enfin ce même jour l'avoyer, le greffier et les Seize désignent les membres du Petit Conseil, dont on remet la liste le lendemain au chancelier.

*Cyro, partisan de la Réforme.* — A Berne, Peter Cyro ne doit pas cacher ses sympathies pour la Réforme. De 1525 à 1527, les deux courants religieux s'entrecroisent. Aux élections décisives de Pâques 1527, les catholiques perdent la majorité, leurs chefs Sébastien de Stein et Gaspard de Mulinen sont évincés du Petit Conseil. L'ancien chancelier garde son poste. Ardent, instruit, habile n'aura-t-il pas dans ses relations personnelles comme dans les discussions officielles soutenu la nouvelle doctrine, n'aura-t-il pas probablement déployé tous ses talents pour assurer la victoire à son parti.

Berne, dès ce moment, change de tactique, favorise officiellement la prédication réformée. En novembre, le gouvernement, voyant le terrain bien préparé, décide la réunion d'un colloque, d'une de ces importantes conférences où théologiens et politiques des deux partis discutaient la nouvelle doctrine afin de l'accepter ou de la rejeter. Les réformés, sans doute, sont assurés de remporter un nouveau succès et de faire cette fois le grand pas. Cyro, de sa chancellerie envoie les invitations à de nombreux personnages. Dans ses missives aux 4 évêques de Bâle, de Constance, de Lausanne et de Sion, il révèle le fonds de son âme, il laisse jaillir ses sentiments de réformé détaché définitivement de l'ancienne Eglise.

La dispute s'ouvre en l'Eglise des Franciscains, le

6 janvier 1528. Quatre présidents dirigeaient les débats, quatre secrétaires les protocolaient ; le chancelier de Berne en était un, plutôt par hasard, car il remplaçait au dernier moment Hans Lando, secrétaire du bailliage commun de Morat. Plus de 450 personnes, Zwingli, Vadian, Oecolampade entre autres s'y trouvaient. Après les souhaits de bienvenue, Cyro donne lecture de la convocation et du règlement du colloque. Avec les trois autres secrétaires, il prête serment en touchant la main de l'avoyer. A la fin de chaque séance, les quatre vérifient les notes prises au cours des débats, les comparent et les complètent. A la séance suivante, ils ne lisent que la fin de leur compte-rendu pour permettre aux participants de retrouver le fil de la discussion. Le dimanche, 26 janvier, à la clôture de la conférence, les réformés triomphent. Le parti catholique n'avait été que faiblement représenté, les évêques n'avaient pas daigné paraître, un instituteur de Zofingue et le P. Treyer du couvent des Augustins de Fribourg, seuls figuraient parmi leurs meilleurs défenseurs. Là-dessus, le 6 février, le gouvernement par son édit ou Mandat de réformation supprime radicalement le catholicisme, adopte la nouvelle religion et s'attribue la direction de l'Eglise bernoise. Quelques temps après, les autorités, influencées également par les idées politiques de Zwingli, songent à supprimer le service mercenaire et les pensions étrangères. Le premier juin, elles chargent le chancelier de préparer un projet de loi. Peter Cyro rédige et présente une ordonnance radicale d'une rigueur excessive, puis une proclamation à la ville et au pays pour dénoncer l'alliance conclue avec François I<sup>er</sup> roi de France et annoncer les nouvelles décisions. Ici se révèle un homme clair et net dans ses vues, catégorique et convaincu dans sa politique, en un mot tout pénétré de l'esprit du réformateur zuricois. Les Deux-Cents trouvent les propositions trop raides, trop violentes, ce qui était bien vrai puisqu'elles prévoyaient l'abolition du service étranger, des alliances et des pensions, et proposaient, en cas de contravention des peines rigou-

reuses : amendes s'élevant jusqu'à 100 florins, bannissement même à perpétuité et dans certains cas peine de mort. La noblesse et la bourgeoisie s'opposent aussi au projet. Alors le Petit Conseil charge d'apporter quelques corrections, édicte une ordonnance contraire et préconise une alliance avec la France. Cyro proteste de toutes ses forces, pousse comme un cri de douleur et laisse son cœur de patriote et de réformé déverser sa haine. Cette fois, le peuple est avec lui, les campagnes en majorité rejettent le nouveau projet. Le gouvernement remanie son ordonnance, revient plus ou moins aux idées primitives et promulgue sa loi, le 24 février 1529, sans consultation populaire.

En 1536 et 1537, au moment où Berne s'emparait du Pays de Vaud et y introduisait la Réforme, l'énergique chancelier prend souvent la parole au Grand Conseil et recommande de garder à tout prix les précieuses et importantes conquêtes.

En somme, au cours de sa carrière, il s'est voué avec une ardeur toujours plus vive à la cause de la Réforme. Sans doute, le rôle qu'il a véritablement joué nous est en partie inconnu, mais plusieurs indices le laissent soupçonner.

N'est-ce pas, au XVI<sup>me</sup> siècle, un avantage considérable de Berne sur Fribourg de posséder comme chancelier non seulement un homme instruit, un politique habile, un protestant convaincu mais encore un ancien magistrat fribourgeois. N'était-ce pas ajouter à son écrasante supériorité territoriale, militaire et financière la supériorité diplomatique?

*Conclusion.* — Peter Cyro est bien une figure caractéristique de son temps : une de ces intelligences vives et affinées de la Renaissance, une de ces volontés trempées et intolérantes du XVI<sup>me</sup> siècle, une de ces âmes tourmentées par le problème religieux avant d'être gagnées entièrement à la Réforme, un de ces humanistes qui par leur culture universelle dirigeaient alors merveilleusement les chancelleries des petits comme des grands Etats.